

Interpellation urgente **Stades de Bienne**

Le Conseil municipal est prié de répondre aux questions suivantes concernant le financement des stades :

1. Dans le communiqué de la commission de pilotage du Grand Conseil, on peut lire ce qui suit :

Le Contrôle des finances parvient à la conclusion suivante : les calculs de la Direction de la police et des affaires militaires (POM) reposent sur une base erronée. La contribution du Fonds du sport à la construction des stades de Bienne aurait dû être calculée sur la base du prix de l'ouvrage de 77 millions de francs, convenu à l'origine entre la ville de Bienne et l'entreprise générale. Or, la POM a calculé cette contribution en se fondant sur une demande de contribution déposée ultérieurement par la ville de Bienne qui tablait sur des coûts s'élevant à 131,8 millions de francs. Toutefois, les 54,8 millions de francs supplémentaires compris dans cette somme sont principalement des coûts d'équipement et d'infrastructure liés aux bâtiments commerciaux annexes, qui ne devraient pas être pris en considération dans le calcul des contributions du Fonds du sport.

Quelle est la position du Conseil municipal à ce propos ?

2. Le contrôle des finances du canton fait l'analyse qu'en comparaison d'autres installations analogues, le coût des stades de Bienne serait trop élevé en se basant sur le tableau suivant :

| Equipements sportifs | Analyse concurrentielle | | | Stades de Bienne | | | |
|-------------------------|--------------------------------|----------------------------|-------------|-----------------------------|-------------|--------------------------------------|-------------|
| | Nombre d'objets de comparaison | Indicateurs coût par unité | Moyenne CHF | ACE 0056/09 (CHF 131.8 mio) | | Contrat d'entreprise ET (CHF 77 mio) | |
| | | | | CHF | comparaison | CHF | comparaison |
| Terrain de football | 10 | Places assises | 2 458 | 7 762 | 316% | 3 750 | 153% |
| Patinoire | 7 | Places assises | 6 447 | 10 258 | 159% | 6 500 | 101% |
| Terrains d'entraînement | 6 | Terrains d'entraînement | 1 379 981 | 4 490 148 | 325% | 3 000 000 | 217% |

Le Conseil municipal partage-t-il cette analyse ? Si oui, comment explique-t-il qu'un projet PPP censé réduire les coûts pour la collectivité publique est plus cher que d'autres projets ? Si non, pour quelles raisons ?

3. Au vu du résultat du contrôle des finances du canton de Berne, le Conseil municipal estime-t-il avoir soumis un dossier minutieux au canton ? Comment explique-t-il les différences importantes finalement constatées ?
4. La Ville est-elle satisfaite de son partenariat avec HRS SA, censé réduire les coûts ?
5. Le Conseil municipal compte-t-elle reconduire l'expérience PPP pour d'autres projets d'envergure ?
6. Quelles conséquences une réduction de la contribution cantonale aura-t-elle sur la qualité du projet ?